



# Le Saint-Siège

---

***DISCOURS DU PAPE PIEXII  
AUX PARTICIPANTS À LA Ve CONFÉRENCE  
INTERNATIONALE DU « CENTRE EUROPÉEN DU TABAC »\****

*Samedi 14 septembre 1950*

Vous avez tenu, Messieurs, à venir vous aussi, appliqués à l'étude des problèmes concernant la culture, l'industrie et le commerce du tabac, Nous présenter votre hommage à l'occasion de votre Congrès européen. Certains peut-être s'étonneront de Nous voir accéder à votre désir, estimant que l'Église n'a rien à voir en cette matière. Admettons-le, non sans réserve ; il reste que vous représentez une activité, dans le développement de laquelle tous, des plus humbles aux plus haut placés, sont unis entre eux par le lien de la profession. Il n'en faudrait pas davantage pour mériter Notre intérêt. Combien plus facilement se résoudraient les problèmes sociaux, si chacun des collaborateurs d'une même industrie, d'une même profession, s'y adonnait de tout cœur, en pleine conscience, dans l'amour du travail bien fait ! Si, entre eux tous, régnait la chaude cordialité d'une seconde famille ; si le plus jeune apprenti, comme le plus haut chef, sentait au cœur la saine fierté d'être, plus qu'un salarié, un coopérateur vivant, utile, apprécié de toute la société ?

Tout en concédant que l'Église n'a pas d'autorité directe dans la question du tabac, Nous avons fait allusion à quelque réserve. Avions-Nous donc en vue un aspect particulier, où elle aurait son mot à dire, un aspect d'ordre moral, évidemment ? Précisément, et il est double.

En premier lieu, il vous regarde : les intoxications et autres accidents, qui trop souvent affectent la santé générale ou les organes des fumeurs, doivent être réduits au minimum, et c'est pour tous ceux, qui ont part à la manipulation, un devoir de conscience ; il faut donc que chacun dans sa sphère apporte à sa tâche toute la compétence et tous les soins désirables. Ne voit-on pas les États se préoccuper de ce point, lorsqu'en certains pays ils réservent aux premiers lauréats de Polytechnique les postes d'ingénieurs des tabacs ? Vous avez trop le souci de votre devoir pour que Nous y insistions devant vous.

Nous parlions d'un autre aspect moral de la question du tabac, où la sollicitude de l'Église a lieu de se montrer. Celui-ci est d'une portée générale : Nous voulons dire le devoir commun à tous de

veiller à régler l'usage du tabac de telle manière, qu'il s'accorde avec les exigences de la santé physique et morale, avec les possibilités économiques, avec les obligations sociales des individus et des peuples.

Votre demande d'être reçus en cette audience spéciale est une preuve que telle est aussi votre pensée, et c'est pourquoi bien volontiers Nous vous donnons à tous, à ceux qui vous sont chers, avec toute l'effusion de Notre cœur, la Bénédiction apostolique.

---

*\* Discours et messages-radio de S.S. Pie XII, XII,*

Douzième année de Pontificat, 2 mars 1950 - 1er mars 1951, pp. 201-202

Typographie Polyglotte Vaticane

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana